Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Secrétariat général **Délégation à la mobilité et aux carrières** **78, rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **SG/DMC/2020-602** **05/10/2020**

Date de mise en application : 03/10/2020
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 02/11/2020
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des postes de DDSCPP adjoint de la Dordogne, de DDCSPP de la Corrèze et de DDCSPP adjoint de l'Allier

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP

Résumé :

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DD(CS)PP

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDCSPP de la Dordogne)*
Journal officiel du 3 octobre 2020 (Texte n° 132)

- *Le poste de directeur départemental interministériel (DDCSPP de la Corrèze)*
Journal officiel du 3 octobre 2020 (Texte n° 133)

- *Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDCSPP de l'Allier)*
Journal officiel du 3 octobre 2020 (Texte n° 136)

Modalités de candidature :
Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

La déléguée à la mobilité et aux carrières

Claudine LEBON